



0 0 0 0 1 4 9 1
N°/GIF

Tunis le... 13 JUL. 2026

Avis de consultation

Matériel Agricoles Oued Mliz 2026

Le **Groupement Interprofessionnel des Fruits (G.I.Fruits)** lance une consultation pour l'acquisition de matériels agricoles « Rotavator/ fraise intercep électro-hydraulique », destiné à l'entretien mécanique des plantations d'agrumessur des buttes (hauteur 50cm et largeur 1m). L'équipement sera utilisé pour le désherbage, le binage et la reformation des buttes sous le rang des plants d'agrumes. à cet effet, les soumissionnaires intéressés sont invités à présenter leur meilleure offre conformément aux caractéristiques techniques suivantes :

- ✓ L'équipement proposé devra être neuf, de fabrication récente, robuste et spécialement conçu pour les travaux en vergers d'agrumes.
- ✓ Il devra être adaptable sur un tracteur agricole d'une puissance minimale de 45 CV et être compatible avec un attelage trois points de catégorie II ainsi qu'une prise de force normalisée (540 tr/min).
- ✓ L'équipement devra comprendre au minimum les éléments suivants :

1. Disque de buttage

- Disque réglable permettant de travailler la terre de chaque côté de la butte.
- Reformation du monticule après le passage des outils de désherbage.
- Réglage de l'inclinaison et de la profondeur de travail.

2. Herse rotative interceps

- Herse rotative permettant le désherbage mécanique sous le rang.
- Maintien du relief de la butte sans provoquer son tassement.
- Travail régulier du sol en limitant les projections.

3. Lame sarcleuse (lame bineuse)

- Coupe des adventices au pied des arbres.
- Travail superficiel du sol sans détériorer les racines.
- Réglage de la profondeur de travail.



Groupement Interprofessionnel des Fruits

4. Couteaux rotatifs

- Couteaux rotatifs destinés à couper efficacement les herbes et adventices.
- Entraînement par prise de force ou système hydraulique.
- Dispositif de sécurité à ressort ou à vérin permettant le dégagement automatique en présence d'un obstacle (pierre, souche, tronc, etc.).
- Remplacement aisé des couteaux.

5. Palpeur hydraulique

- Palpeur hydraulique ultra-sensible assurant le contournement automatique des troncs.
- Temps de réaction rapide.
- Protection des arbres, des racines et des buttes.
- Réglage de la sensibilité du palpeur.

6. Réglage indépendant de la hauteur

- Réglage indépendant de la hauteur de chaque outil.
- Suivi précis du relief de la butte.
- Profondeur de travail réglable entre 5 cm et 15 cm minimum.

7. Commandes électro-hydrauliques

- Commandes électro-hydrauliques installées en cabine.
- Commande du déplacement latéral.
- Commande de l'effacement automatique.
- Réglage des différents organes de travail sans quitter le poste de conduite.

Exigences générales

L'équipement devra :

- être entièrement neuf
- être fabriqué avec des matériaux résistants à la corrosion
- être conçu pour une utilisation intensive en vergers d'agrumes
- permettre un entretien simple et rapide
- être livré complet, prêt à fonctionner avec tous les flexibles raccords, protections et accessoires nécessaires
- être conforme aux normes internationales de sécurité



Les offres doivent parvenir obligatoirement, sous pli fermé, cacheté et recommandé, soit par voie postale, par Rapide Poste, soit être déposées directement au Bureau d'Ordre Central du G.I.Fruits contre accusé de réception, au nom de **Monsieur le Directeur Général du G.I.Fruits**, à l'adresse suivante :

Groupement Interprofessionnel des Fruits (G.I.Fruits)
2, rue BadiEzzamene,
Cité El Mahrajène, 1082 Tunis – Tunisie.

La date limite de réception des offres est fixée au 20 juillet 2026 à 09h00. Le cachet du Bureau d'Ordre Central faisant foi.

✓ L'enveloppe extérieure devra porter exclusivement la mention suivante :

**« Ne pas ouvrir – Consultation relative à l'achat de
Matériels Agricoles Oued Mliz- 2026 ».**

✓ Documents à insérer dans l'enveloppe :

- ✓ Une copie de registre de commerce datant de moins de 3 mois
- ✓ Offre de prix en TTC
- ✓ Fiches techniques de matériel
- ✓ un manuel d'utilisation en langue française ou arabe
- ✓ un manuel d'entretien
- ✓ la liste des opérations de maintenance préventive
- ✓ Bordereau de prix en TTC avec signature et cachet
- ✓ Délai de livraison
- ✓ Mode de paiement
- ✓ Garantie minimale de 12 mois, pièces et main-d'œuvre, à compter de la date de réception définitive.
- ✓ La disponibilité des pièces de rechange pendant une période minimale de 10 ans après la livraison.

Toute offre parvenue après la date et l'heure limites de réception sera rejetée.

Le Directeur Général Du Groupement
Interprofessionnel Des Fruits
Helmi Kalai

